

Calendrier prévisionnel des arrêts de navigation prévus dans Paris de mars à septembre 2024 – Mise à jour au 22 mars 2024

NB : Au niveau du village olympique, la navigation sera interrompue tous les jours du 4 juillet au 10 septembre 2024 au niveau du village des athlètes dans le grand bras de Saint-Denis et sera reportée vers le bras secondaire de Gennevilliers qui fonctionnera en H24 dans le cadre d'un alternat du PK 25 au PK 30

Légende

Couleurs	Motifs de l'interruption	Périmètre de l'interruption
	Arrêts relatifs à la mise en activité du Vertiport (seule 1 des trois options sera activée)	Austerlitz
	Arrêts relatifs à la cérémonie d'ouverture	(A préciser) Du port d'Ivry au pont du Garigliano
	Arrêts relatifs à la tenue des épreuves en Seine	Du pont Alexandre III au pont de l'Alma (d'Alexandre III à Invalides les 1er et 8 juillet)
	Arrêt relatif au passage du marathon paralympique sur le pont levant de Crimée	Du canal de l'Ourcq au bassin de La Villette
	Autre évènement : Bassin de la Villette pendant les JOP	Bassin de la Villette (horaires à confirmer)
	Autres manifestations nautiques et évènements en Seine	Variable selon dossiers
	Autres manifestations nautiques et évènements dans les canaux	Variable selon dossiers

N = Nuit (2 h - 6h/ périmètre à confirmer) - ex: quand N est mentionné à la case du 27 mars, cela signifie que les travaux se déroulent dans la nuit du 26 au 27 mars

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	Tournage (1h-5h)	24
25	26	27	28	29	30	31
		Nuit (1h-6h)				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
<i>(Option 1) - Arrêt de 3h le matin</i>						
8	9	10	11	12	13	14
<i>(Option 2) - Arrêt de 3h le matin</i>	8h-11h – A confirmer	8h-11h – A confirmer	8h-11h – A confirmer	8h-11h – A confirmer		
15	16	17	18	19	20	21
<i>(Option 3) Arrêt de 3h le matin</i>						
22	23	24	25	26	27	28
					Grenelle – 8h-11h / 13h15-14h15	
29	30					

MAI 2024						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
N	N	N	N	N		
13	14	15	16	17	18	19
N	N	N	N	N		
20	21	22	23	24	25	26
	N	N	N	N	N	N
27	28	29	30	31		
Répétition – Arrêt de 5h à 13h30 + N à partir de 2h du matin		N	N	N	N	

JUN 2024						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
N	N	N	N	N	N	N
10	11	12	13	14	15	16
N	N	N	N	N	Villette – 17h-20h30	Villette – 9h-13h15 (séquencé)
17	18	19	20	21	22	23
Arrêt de 5h à 12h					Villette / Ourcq – 17h-20h	
24	25	26	27	28	29	30
						N

JUILLET 2024						
Extension jusqu'à minuit des horaires d'ouverture des écluses de Port à l'Anglais, Ablon et Evry sur la Seine-amont et de Saint-Maurice et Créteil sur la Marne aval le 19 juillet et à partir du 27 juillet la veille de chaque arrêt de navigation prévu par demi-journée pour les épreuves en Seine						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
Arrêt de 2h à 10h	N	N				Canal Saint-Martin – 13h-17h
8	9	10	11	12	13	14
Arrêt de 2h à 10h		N	N	N	N	Canal Saint-Martin – 13h-17h
15	16	17	18	19	20	21
	N	N	N	N	Arrêt à partir de 2h du matin	24h d'arrêt
						Canal Saint-Martin – 13h-17h
22	23	24	25	26	27	28
24h d'arrêt	24h d'arrêt	24h d'arrêt	24h d'arrêt	24h d'arrêt	Arrêt jusqu'à 12h	Arrêt de 2h à 11h
					Bassin Villette	Villette + Saint-Martin – 13h-17h
29	30	31				
Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h				
Bassin Villette	Bassin Villette	Bassin Villette				

AOUT 2024						
Extension jusqu'à minuit des horaires d'ouverture des écluses de Port à L'Anglais, Ablon et Evry sur la Seine-amont et de Saint-Maurice et Créteil sur la Marne aval le 19 juillet et à partir du 27 juillet la veille de chaque arrêt de navigation prévu par demi-journée pour les épreuves en Seine						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
				Arrêt de 2h à 11h ou*, si contenance activée de deux compétitions, prolongement jusqu'à 13h45	Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h
			Bassin Villette	Bassin Villette	Bassin Villette	Canal Saint-Martin – 13h-17h
5	6	7	8	9	10	11
Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h ou*, si contenance activée de deux compétitions, prolongement jusqu'à 16h00	Si jour de contenance activé d'une compétition, arrêt de 2h à 11h ou*, si contenance activée de deux compétitions, prolongement jusqu'à 16h00 (seul un des deux jours, soit le 9 soit le 10, est susceptible de donner lieu à une interruption jusqu'à 16h)	
Bassin Villette	Bassin Villette	Bassin Villette	Bassin Villette	Bassin Villette	Bassin Villette	Bassin Villette
						Canal Saint-Martin – 13h-17h
12	13	14	15	16	17	18
	N	N	N			Canal Saint-Martin – 13h-17h
19	20	21	22	23	24	25
						Canal Saint-Martin – 13h-17h
26	27	28	29	30	31	
			Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h	Arrêt de 2h à 11h	

SEPTEMBRE 2024						
Extension jusqu'à minuit des horaires d'ouverture des écluses de Port à L'Anglais, Ablon et Evry sur la Seine-amont et de Saint-Maurice et Créteil sur la Marne aval le 19 juillet et à partir du 27 juillet la veille de chaque arrêt de navigation prévu par demi-journée pour les épreuves en Seine						
L	M	M	J	V	S	D
						1
						Arrêt de 2h à 12h
						Canal Saint-Martin – 13h-17h
2	3	4	5	6	7	8
Arrêt de 2h à 12h	Arrêt de 2h à 12h ou*, si contenance activée de deux compétitions, prolongement jusqu'à 14h15					Arrêt de 5h à 15h (canal de l'Ourcq)
9	10	11	12	13	14	15
	N	N	N	N	N	N
					Aquachallenge – A confirmer	
16	17	18	19	20	21	22
N	N	N	N			7h30-11h30 – Tolbiac/périph aval
23	24	25	26	27	28	29
30	31					